

FICHE DE POSTE

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2020-2021

Recrute : un enseignant pour 50 h.

Enseignant contractuel (CDD).

Champ disciplinaire : Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine – (TPCAU)

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,600 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 90 enseignants (23 titulaires, 19 associés dont 10 à mi-temps, 46 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m².

Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construisent une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

2. Contexte scientifique de l'ENSACF

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ».

Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST), « Philau », « ERPS » (Espace rural et Projet spatial), et « APC » (Architecture, Patrimoine, Création).

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire. L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal. Enfin L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (Design-Build) et de recherche (recherche finalisée) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

L'ENSACF a récemment repensé son programme pédagogique qui s'articule désormais autour de cinq grands axes stratégiques : les ruralités, les marges, le Massif Central, l'expérimentation, la pensée transcalaire. Les ambitions affichées sont de plusieurs ordres. Il s'agit de renforcer la place de l'ENSACF dans son territoire géographique, institutionnel et culturel, et de lui permettre de jouer un rôle plus actif au sein de cet écosystème. Par ailleurs, l'école promeut activement la recherche en architecture et mène une politique volontariste de soutien à l'équipe de recherche Ressources.

Perspectives de développement :

L'ENSACF souhaite ainsi affirmer ses spécificités, fidèle à son histoire propre et à sa géographie singulière caractérisée par son ancrage dans le Massif Central et ambitionne aussi de devenir un établissement de référence sur trois thématiques transversales -les ruralités, les marges et la pensée transcalaire- et sur la pédagogie de l'expérimentation. Pour offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces sujets, l'ENSACF considère le développement de la recherche comme sa priorité.

1 Le Massif Central : un territoire d'étude privilégié

Le territoire du Massif Central, considéré dans sa diversité, offre des pistes de déploiement pédagogiques et de recherche qui intéressent les pouvoirs publics tout en permettant à l'ENSACF de consolider ses partenariats existants et d'en provoquer des nouveaux. Fort de son expérience sur le sujet, l'ENSACF considère qu'elle a un rôle essentiel à jouer à l'échelle nationale sur la question de la transformation des territoires ruraux, des centres-bourgs, des petites et moyennes villes.

2 Les ruralités

Dans une situation critique au sein de laquelle les logiques métropolitaines apparaissent moins soutenables, d'autres scénarios sont à inventer et d'autres possibles à imaginer. La redéfinition du rôle de l'architecte et de ses compétences, en particulier, rendue indispensable dans le contexte du nouveau régime climatique, invite à envisager autrement les espaces ruraux, tant en raison de la ressource inestimable qu'ils représentent que pour les manières de faire alternatives qu'ils accueillent. Alors qu'ils étaient encore naguère associés à des inerties peu attractives, les conditions critiques contemporaines et les enjeux de demain (recyclage et économie de moyens, écologie des ressources, écosophie, agriculture, redéfinition des relations à l'animalité, etc.) en font des matrices de questionnements stimulants, de recherche de pointe et d'engagement responsable.

Ces démarches exploratoires, visant à questionner l'architecture et la transformation des territoires à partir d'autres paradigmes que celui de l'urbain généralisé sont actuellement explorées dans des contextes nationaux ou internationaux, académiques, pédagogiques ou professionnels (Réseau ERPS, Alterrurality du réseau ARENA, Réseau des territorialistes, Rural Studio, etc.). A l'ENSACF, elles sont déjà largement à l'œuvre de par les axes de recherches, les partenariats, les sites d'étude et de projet explorés tant en Licence qu'en Master.

L'enjeu des ruralités se présente, pour l'ENSACF, moins comme un objet circonscrit de recherche ou d'enseignement que comme un horizon transversal sous lequel peuvent se déployer de façon cohérente des programmes pédagogiques, des contenus thématiques d'enseignement, des partenariats, des voyages d'étude, etc. Le pluriel des ruralités indique ici l'intention, elle aussi, affirmée fortement, de cultiver cette multiplicité d'approches et de ne pas s'enfermer dans une seule et unique voie dogmatique. Le pluralisme revendiqué des démarches tient compte des situations territoriales elles-mêmes très diversifiées selon leurs cultures propres, leurs contextes géographiques, etc., et prend acte de la nécessité, face à un avenir incertain, d'expérimenter d'autres scénarios plausibles pour ces milieux ruraux, sans a priori idéologique. Cela demande d'interroger également la mutation des territoires ruraux sur d'autres continents, en particulier en Chine.

Cette orientation du projet d'établissement vise ainsi à renforcer des enseignements diversifiés déjà engagés dans cette voie, à stimuler de nouvelles perspectives, et à créer à terme de nouvelles ressources pédagogiques. L'horizon des ruralités doit permettre, dans les années à venir, de faire de l'ENSACF un établissement de référence dans ce domaine, attractif, capable d'offrir un environnement intellectuel de haut niveau sur ces problématiques.

3 Les marges comme objet de recherche

Le questionnement problématique qui anime le groupe de recherche « ressources » de l'ENSACF s'appuie sur la mise en relation, en résonance, des deux termes « architecture » et « marges ».

Cette thématique, Architecture et marges, trouve son sens et sa pertinence dans le contexte contemporain, marqué par une crise systémique (tout à la fois environnementale, sociale, politique, économique) et par de profondes mutations (mondialisation ; territoires, ancrages et mobilités multi scalaires ; révolution numérique ; société de la connaissance), produisant du paradoxe : un monde qui s'ouvre (échanges mondialisés, rapidité de l'information, transferts de connaissances et de compétences, etc.) autant qu'il se referme sur lui-même (repli identitaire, fermeture des frontières, etc.). Contexte qui nécessite de penser la complexité, et appelle un changement de paradigme, dans le champ de l'architecture tout particulièrement. Dans cette perspective, les marges - terme polysémique, aux représentations et connotations mouvantes - constituent de notre point de vue tout à la fois les symptômes de la crise, un champ d'observation privilégié, et un potentiel d'inventions, et de transformations. Car, c'est depuis les marges que s'expriment les critiques, les expérimentations, la transgression, la résistance, la résilience.

Aussi l'ENSACF fait le choix d'interroger le champ de l'architecture - les projets, les processus, les postures, les outils, les méthodes - depuis les marges, depuis ses marges. Le programme de recherche se développe autour de deux axes, « les marges de l'architecture », et « l'architecture des marges », interrogés par une transversalité « Outils : observation, transformation, médiation ».

4 L'entrelacement des échelles

L'ENSACF réaffirme l'importance de l'entrelacement des échelles (milieux / territoire public / édifices) dans la pédagogie du projet et ce dès la troisième année. La question de la complexité en architecture, traditionnellement portée par la question de l'échelle du projet d'architecture se développe maintenant sur un registre plus contemporain. Deux dimensions pédagogiques abordent ce registre. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu. La deuxième traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées, grâce à l'intégration progressive de savoirs spécifiques et transversaux au sein des enseignements de projet.

5 L'expérimentation

L'ENSACF réaffirme l'intérêt qu'elle porte à la pédagogie de l'expérimentation. Elle consolide son implication dans l'évolution et le renforcement de ses activités pédagogiques et de recherche vers la constitution d'une articulation formation-recherche-métiers par la démarche expérimentale et sa valeur culturelle. L'existence, au sein de l'ENSA de Clermont-Ferrand, d'enseignements de licence sur la transformation de la matière permet de construire les modalités pédagogiques du design-build dans une progressivité pédagogique pertinente et dynamique des enseignements tout au long du cursus de l'ENSACF. Cette structuration permet de répondre pleinement aux différents axes prioritaires définis par la stratégie nationale pour l'architecture (SNA).

De par la nature de son territoire entre ruralité et urbanité, les thématiques développées par l'ENSA Clermont-Ferrand au sein de la chaire « habitat du futur » à laquelle elle

participe seront principalement axées autour des questionnements liés à la réhabilitation du patrimoine existant, aux enjeux environnementaux des tissus urbains anciens ou ruraux (centres-villes, centres-bourgs) privilégiant des stratégies du « low-tech », du réemploi et de manière plus générale, visant la réduction de l'impact environnemental des filières de production du bâti (notion de cycle de vie des matériaux, énergies grises, etc...). La pédagogie par l'expérimentation s'appuiera sur des pratiques identifiées dans le monde professionnel local : filières courtes, filières agricole, bois, pierre, etc.

3 – Missions prévues pour l'enseignant.e

Ce poste a pour vocation d'assurer des enseignements du champ TPCAU à hauteur de 50 heures équivalent TD pour l'enseignement suivant :

<i>Cycle et unité d'enseignement</i>	<i>Intitulé</i>	<i>heures TD</i>
Master / UE 8.1c	Projet – METAPHAUR, Mémoire et Technique de l'Architecture et du Patrimoine HABité Urbain et Rural	50

Contenu : Le projet associe les démarches de réhabilitation proprement dites, à savoir l'intervention à l'intérieur d'un patrimoine bâti constitué et celles de l'addition contemporaine tout en distinguant clairement celles-ci puisqu'elles ne nécessitent pas toujours les mêmes outils. Le semestre se décompose en trois séquences :

- détermination d'une stratégie de programmation et d'intervention
- développement du projet à une échelle de définition plus précise ; apprentissage de savoir-faire spécifiques
- conception détaillée du projet architectural ; appréhension de la richesse de la conception architecturale dans toutes ses échelles, jusqu'au détail pour construire mais aussi de réinterroger les solutions préalablement établies.

Le contexte, le projet « Thiers 2025 »

Il s'agit d'un projet pilote basé sur un partenariat entre la ville de Thiers et l'ENSACF. Participent à ce projet, des étudiants et enseignants de l'ENSACF, des représentants la Mairie et des habitants de la ville de Thiers. Le projet « Thiers 2025 » se développe sur plusieurs années dans la perspective de participer, par « effet collatéral positif », à la revitalisation des petites villes ou *centri minori* (« centres mineurs », villes de moins de 20.000 habitants¹). Il s'organise comme une "recherche – action", l'objectif est de monter à Thiers un "laboratoire de revitalisation urbaine" à travers la pédagogie, la recherche et l'expérimentation. Le projet envisagé est d'installer ce laboratoire ou "centre de revitalisation urbaine" dans le tènement jouxtant l'église Saint-Genès évoqué ci-dessus. Le « centre B » sera le site de projet pour les étudiants de 4^{ème} année, donc le master 1 du De METAPHAUR en 2020 et en 2021. L'un des objectifs de "Thiers 2025", est que ce groupe de maisons situé dans le centre de Thiers soit l'objet d'un chantier-école finalisé à sa

progressive restauration et mise en valeur. « **Construire pour apprendre / apprendre pour construire** »

Le chantier-école conduit pour l'année 2020-21 à faire intervenir deux entreprises, l'une spécialisée dans la restauration de menuiserie, l'autre dans la maçonnerie à partir de matériaux bio-sourcés pour intervenir sur certaines parties de la façade existante de l'ancienne école, qui accueille aujourd'hui le centre B. Les étudiants conduisent eux-mêmes l'ensemble des démarches de suivi et de conception de ces interventions.

Les travaux de restauration et d'aménagements réalisés dans cette "maison-centre" seront attentifs aux bonnes pratiques en termes de : écologie au sens large, théories et pratiques de la conservation / restauration du bâti ancien, intégration du projet dans un contexte social et urbain singulier, économie sociale et solidaire.

Le projet est situé dans le domaine d'études master (DE) METAPHAUR (MEmoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine HABité Urbain et Rural) qui s'est constitué en 2012 à l'ENSACF en partant du constat qu'aujourd'hui, la majorité des opérations réalisées par des architectes, quelque soit leur dimension, porte pour partie ou pour l'essentiel sur la reconversion, la restauration, la transformation ou la réutilisation de bâtis existants. Cette réflexion est culturelle et sensible : culturelle, dans le sens où elle fait appel à des connaissances historiques, théoriques et techniques ; sensible, car toute intervention sur un existant pose notamment des questions comme rupture et / ou continuité. Le projet peut être un processus qui réconcilie idée et caractère formel en se fondant sur la reconquête des espaces et structures légués par l'histoire, même récente. Comme par effet d'ondes rayonnantes positives, cette problématique part du cadre bâti ; elle s'étend à l'urbain, au rural et au paysage ; elle permet d'aller au-delà du strict artefact «patrimonial» pour considérer la question humaine de la réappropriation de l'héritage et de la mémoire.

Une «RAMPE» pour projeter l'existant, méthode de travail

Intervenir sur un bâtiment préexistant signifie le comprendre, l'analyser, l'aimer. Les étudiants mis en contact direct avec une architecture ancienne, ayant plusieurs phases de constructions, sont en général très fortement motivés. La méthode de projet trouve ses fondements dans le relevé / analyse de l'existant, dans l'histoire locale et dans la compréhension de la réalité constructive des édifices. La méthode de travail proposée aux étudiants est la méthode RAMPE.

Il s'agit de poser des questions au bâtiment, de l'observer attentivement. La méthode de relevé se pratique à l'échelle, celle qu'utilisent notamment les archéologues. Le relevé à l'échelle demande beaucoup de rigueur et de méthode. L'élaboration du relevé est une phase intellectuellement très active. C'est alors que l'étudiant commence à lire l'architecture autrement. Il peut ainsi comprendre progressivement comment est construit le bâtiment, les grandes étapes de sa construction, les parties ajoutées (avec et / ou sans qualité), les unités de mesure anciennes, les matériaux, les techniques constructives, les proportions, les lacunes, les processus de dégradation, etc.

1. R. + A + M. Travail de relevé architectural, analyse technique et constructive, analyse du bâti (matériaux constitutifs, état de conservation, état sanitaire) restitution en plans, coupes, élévations, modèle 3D, échelles appropriées, de 1/500e, 1/100e 1/50e et 1/10e

2. A. Analyse des zones d'étude dans leur contexte urbain et social, analyse historique / critique des édifices et des secteurs en lien avec la ville de Thiers.

3. P. Organigramme des fonctions d'usage, analyse technique et programmatique

4. P. Projet de restauration et de réutilisation pour les deux zones de travail sélectionnées. Le projet est exprimé par des schémas d'intentions, des schémas urbains et de fonctionnement + les plans, coupes, élévations, modèle 3D, maquettes, échelles appropriées, de 1/500e, 1/100e 1/50e et 1/10e)

5. E. Economie, estimation sommaire du coût de l'opération

4 - Autres tâches

- L'évaluation des étudiants, la présence aux réunions pédagogiques.
- La participation aux travaux d'évaluation pédagogique au sein du champ TPCAU en lien avec le champ STA-CIMA.

5 - Compétences principales mises en œuvre

Titres, ou diplômes requis :

Architecte, à défaut, titres, qualifications ou travaux admis en dispense.

Expériences et compétences souhaitées :

Le.la candidat.e devra justifier d'une expérience dans la maîtrise de la conception architecturale et des techniques constructives ;

Il est souhaité que le.la candidat.e dispose d'une expérience **préalable d'enseignement ou tout autre expérience permettant de démontrer les capacités de l'enseignant.e** à :

- s'insérer dans les dynamiques d'équipes pédagogiques préexistantes et à participer à leur coordination
- être force de proposition pour le développement de thématiques d'enseignement
- démontrer un engagement en cohérence avec les perspectives de développement affichée par l'ENSACF (§ Perspectives de développement).

Il est souhaité que le.la candidat.e démontre des compétences dans le domaine du patrimoine par sa formation approfondie ou au travers de sa pratique professionnelle.

6 – Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le mercredi 28 avril 2021 à midi** à l'attention de monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr avec copie à caroline.varlet@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles et/ou d'enseignement du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle,
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e,
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- une **copie de la carte nationale d'identité.**

Après examen des dossiers par le jury de présélection, **les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien seront auditionné.e.s le vendredi 30 avril 2021, par visio-conférence Zoom.**

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le jeudi 29 avril 2021.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- Sur le contenu et sur le plan pédagogique : nicolas.detry@clermont-fd.archi.fr
- Sur le plan administratif à anne.gris@clermont-fd.archi.fr